

Livret d'accueil



Collège Jean Jaurès



SOMMAIRE



Bienvenue au collège p 3

J'apprends à me repérer dans le collège p 4

Ta vie de collégien p 8

Ton carnet de correspondance p 8

Ton emploi du temps p 9

La permanence p 9

Pronote et l'ENT p 10

Le CDI p 10

Je m'organise dans mon travail pour réussir ma 6ème p 11

1) Ton matériel p 11

2) Tes devoirs et leçons p 11

3) Mes évaluations p 12

4) Devoirs faits p 12

Petites informations pratiques p 13

1) Les retards et les absences p 13

2) Si tu rencontres un problème p 13

3) Pas de violence au collège p 13

4) Les rumeurs p 14

5) Les délégués de classe p 14

Le self p 14

Les casiers p 15

Le foyer socio-éducatif p 15

L'association sportive p 15



Bienvenue au collège !



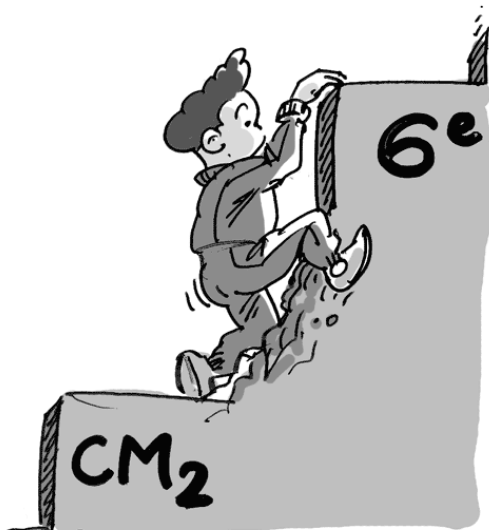
En septembre, tu entres en classe de 6^{ème} et nous serons heureux de t'accueillir !

Ce n'est pas uniquement un simple changement de classe comme les années précédentes, c'est aussi la découverte d'un nouvel univers pour toi : des nouveaux lieux, des professeurs différents, des nouvelles disciplines...

Il faudra que tu apprennes à connaître l'ensemble du personnel, t'organiser dans ton travail et apprendre aussi les règles de vie, les moyens de communication pour les comprendre et les respecter...

Ce livret d'accueil a été réalisé pour t'accompagner dans ce grand changement et te donner quelques conseils rassurants pour entrer au collège. Ce livret est un petit guide qui t'aidera, nous l'espérons, à bien vivre cette rentrée en 6^{ème}.

Pour l'instant, tes parents et toi devez vous poser beaucoup de questions. Ne t'inquiète surtout pas, nous allons tout t'expliquer !



BONNE ANNEE SCOLAIRE ET BONNE REUSSITE

DANS TA NOUVELLE VIE DE COLLEGIEN !

Mme LE GAC, Mme MEPUIS et Mme MAIZOUE.

Conseillères Principales d'Education (CPE)



J'apprends à me repérer dans le collège...

Cette année, contrairement au CM2, ce sont les élèves qui changent de salle à chaque nouveau cours. Mais attention, il faut faire vite pour ne pas être en retard au cours suivant !

...et à connaître l'ensemble des personnels de l'établissement...

Il y a beaucoup d'adultes au collège et ils ne font pas tous le même travail. Nous les avons regroupés pour que tu ne sois pas trop perdu !

La principale (**Mme Dal Cappelo**) remplace un peu ta directrice d'école. Elle est la responsable du collège. Elle gère le bon déroulement des cours donnés. Elle est responsable de l'application des règles. Elle s'occupe aussi des élèves. Son bureau est au 1^{er} étage.



Le principal adjoint (**M. Barao**) assiste la principale en organisant le travail des élèves et des professeurs, fait les emplois du temps, s'occupe des élèves... Son bureau est au 1^{er} étage.

La directrice de Segpa (**Mme Aïdara**) s'occupe des classes de Segpa qui est une section où les élèves suivent des cours comme toi tout en choisissant un domaine professionnel. Ils effectuent aussi des stages.

L'intendante (**Mme Laug**) gère les finances du collège, la cantine et les agents du collège... Elle prépare et s'occupe du budget. Son bureau est au 1^{er} étage.



Le secrétaire d'intendance (**M. Bah**) aide l'intendante dans son travail. Tu peux avoir besoin de son aide pour payer la cantine,

pour acheter un nouveau carnet de correspondance...Son bureau est au 1^{er} étage.

Les Secrétaires de direction gèrent la partie administrative du collège comme les inscriptions, les demandes de bourse, les certificats de scolarité, les changements d'adresse... Leur bureau est au 1^{er} étage.

Les agents de service s'occupent de l'entretien des locaux pour que tout le monde se sente bien au collège. Ils gèrent aussi le service à la cantine et l'entretien des réfectoires... Mme Dyvrande, la gardienne, accueille tous les gens qui se présentent à l'entrée du collège (adultes comme élèves). Ils améliorent tous ainsi ton cadre de vie au collège !



Les professeurs à la différence de l'école primaire, tu as plusieurs professeurs. Et oui, cela change ! Ils enseignent chacun leur matière. Tu as aussi un professeur principal qui fait le lien entre l'ensemble de tes professeurs, les élèves et les familles. Il assure le suivi scolaire des élèves. C'est l'adulte référent de ta classe et l'interlocuteur privilégié de tes parents pour tes résultats scolaires. C'est lui qui se chargera de l'Heure Vie de Classe inscrite dans ton emploi du temps.

Les professeurs documentalistes gèrent le centre de documentation et d'information (CDI) qui est la bibliothèque du collège. Ils t'aident dans tes recherches, le choix de tes lectures... Le CDI se trouve dans le bâtiment qui se situe au milieu des deux cours de récréation.

La vie scolaire se compose des conseillères principales d'éducation (CPE) et des assistants d'éducation ou surveillants. Ils sont là pour t'aider et t'écouter. Le travail de l'équipe Vie Scolaire est de s'assurer que tu es bien présent au collège tous les jours et que tout se passe bien.

Les conseillers principaux d'éducation (Mme Le Gac, Mme Maizoué et Mme Mépuis) dirigent l'équipe Vie Scolaire. Elles gèrent de nombreuses choses telles que : les absences et retards, le suivi des élèves, les mouvements et les temps libres entre les cours, l'organisation de la cantine et des permanences, de l'animation du collège, le respect du Règlement Intérieur, la sécurité des élèves...

Elles assurent aussi le lien entre les adultes du collège et les familles des élèves. Elles gèrent enfin l'équipe des surveillants. Leurs bureaux sont à côté du hall au rez-de-chaussée. Tu peux les rencontrer facilement alors n'hésite pas à aller les voir si tu as un souci au collège ou des questions à poser. Elles seront toujours là pour t'aider.

1) L'équipe des assistants d'éducation (ou surveillants)

Tu les connaîtras très vite car ils sont très présents au collège. Ils t'encadrent et t'aident tout au long de la journée pendant les récréations, à la cantine, durant tes heures de permanence... Demande de l'aide aux surveillants si tu en as besoin : ils sont, pour la plupart étudiants, et peuvent donc t'aider dans ton travail scolaire. Tu peux aussi compter sur eux si tu as des soucis, ils sauront comment t'aider à les résoudre.

Le bureau de la Vie Scolaire se trouve dans le hall au rez-de-chaussée. Tu pourras te rendre dans ce bureau si tu as une absence ou un retard, si tu as perdu tes affaires... ou si tu as besoin d'aide tout simplement.

2) Les assistants pédagogiques

Ils aident les élèves dans l'organisation du travail, des devoirs...

Les infirmières (Mme Cham et Mme Rhout-Yada) sont présentes en permanence au collège pour te soigner en cas de besoin (si tu es malade, si tu as des soucis, si tu es sous traitement médical...).



L'infirmerie se situe au 1^{er} étage. C'est un lieu de soins et d'écoute. Les infirmières évalueront ce que tu as et selon la gravité de la situation, elles pourront soit te soulager, soit prévenir tes parents...

Il faut que tu saches que les infirmières sont tenues au secret professionnel. Cela veut dire qu'elles ne répètent jamais ce que tu leur diras sauf dans un seul cas : si elles estiment que tu es en danger et qu'elles doivent te protéger.



Tu dois te rendre à l'infirmerie en dehors de tes heures des cours sauf en cas d'urgence. Dans le cas d'une urgence, tu pourras aller à l'infirmerie uniquement avec l'accord de ton professeur (qui remplir un document) et accompagné d'un camarade. Rappelle-toi que tu devras rattraper le cours que tu auras manqué donc cela te donnera du travail en plus !

Elles te soignent mais elles initient et sensibilisent aussi les élèves aux problèmes de santé en faisant de la prévention sur divers sujets tels que l'alimentation, le sommeil, la santé... Elles participent ainsi à de nombreux projets.

L'assistante sociale (Mme Monteiro) tu peux la rencontrer si tu as des soucis familiaux, sociaux ou personnels. Elle s'occupe aussi des aides financières pour les bourses, les cartes de transports en commun, la cantine ou les voyages scolaires par exemple. N'hésite pas à aller la voir en toute confiance, seul ou avec tes parents. Son bureau se situe au 1^{er} étage vers l'infirmerie.

Il faut que tu saches que l'assistante sociale est tenue au secret professionnel. Cela veut dire qu'elle ne répète jamais ce que tu lui diras sauf dans un seul cas : si elle estime que tu es en danger et qu'elle doit te protéger.

La psychologue de l'Education nationale et conseillère d'orientation s'occupe de l'orientation scolaire des élèves du collège. Elle est disponible pour tous les élèves et leur famille de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Son rôle est d'informer les élèves et leur famille sur les études, les métiers et d'aider à construire le projet d'orientation de chaque élève. Elle aide aussi les élèves qui ont des difficultés scolaires. Tu vas la rencontrer au cours de ta scolarité au collège avec toute ta classe pour parler des métiers... et seul pour discuter de toi particulièrement. Pour prendre rendez-vous avec elle, tu peux aller voir ton CPE. Tu peux prendre rendez-vous au collège mais aussi au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

IL EST TRES IMPORTANT QUE TU RESPECTES L'ENSEMBLE DES ADULTES DU COLLEGE QUI TRAVAILLENT TOUS ENSEMBLE POUR QUE TU TE SENTES BIEN ET QUE TU REUSSISSES TES ETUDES DANS LES MEILLEURES CONDITIONS !





Ta vie de collégien...



Maintenant que tu as eu les informations générales sur le collège, voyons un peu comment va se passer ta vie d'élève de 6^{ème}.

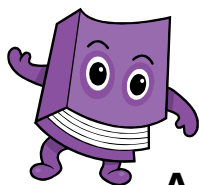
La rentrée, c'est angoissant ! Alors, pour limiter ce stress naturel, voici quelques petits conseils pratiques :

- **N'oublie pas de te coucher plus tôt que d'habitude durant la semaine qui précède la rentrée. Progressivement, tu vas ainsi récupérer un bon rythme.**
- **Prends vite de bonnes habitudes et prépare ton cartable la veille de la rentrée : trousse (avec tous tes stylos, ciseaux, colle...), ton cahier de texte, un cahier, une pochette pour ranger tous les documents que l'on va te donner.**
- **Et oui, les vacances sont terminées alors il faut te réveiller tôt pour avoir le temps de bien te préparer. Tu ne dois pas arriver en retard dès le 1^{er} jour ! Nous te conseillons également de prendre un bon petit déjeuner équilibré pour bien commencer la rentrée !**



A la rentrée, tu vas passer ta première journée avec ton professeur principal qui est le professeur référent de ta classe. Il prendra le temps de t'expliquer tout ce que tu as à savoir sur ton année de 6^{ème}. Il y a des choses qui te paraîtront peut-être compliquées mais pas de panique car tu auras tout le temps de t'habituer à tous ces changements.

Le carnet de correspondance



Ton professeur principal va te donner ton carnet de correspondance que tu complèteras avec lui. C'est un document très important dont tu devras prendre soin ! C'est un peu comme ta carte d'identité.

A l'intérieur de ce carnet, il y a un texte essentiel: le règlement intérieur. C'est un texte qui rassemble les règles du collège. Ces règles permettent à tous de vivre ensemble et de travailler correctement au collège. Tu dois absolument le lire attentivement avec ta famille pour bien le comprendre.

Les adultes du collège se servent de ce carnet pour communiquer avec ta famille et inversement. Tu dois toujours l'avoir dans ton cartable car tu dois le présenter pour entrer et sortir du collège, dès qu'un adulte te le

demande... Si tu l'oublies, tu peux être puni ou ne pas être autorisé à quitter le collège! Alors sois vigilant !

Ton emploi du temps



Ton professeur principal va aussi te donner ton emploi du temps.

Contrairement au CM2 où tu as des horaires fixes, au collège les horaires varient en fonction de ton emploi du temps. Ton emploi du temps est provisoire en début d'année. Tu devras le coller au dos de ton carnet de correspondance quand ton professeur principal te le dira.

Tu peux aussi recopier ton emploi du temps sur une feuille avec une couleur par matière que tu afficheras au-dessus de ton bureau. Avec cette méthode, ce sera plus facile de préparer ton cartable et éviter que tu oublies tes affaires.

N'aie pas peur, tout cela peut te paraître compliqué mais tu verras qu'une semaine après la rentrée tu te seras habitué !

Petites informations sur l'emploi du temps :

- Les semaines A et B sont en fait les cours que tu auras tous les 15 jours.
- Un calendrier sera imprimé sur la dernière page de ton carnet de correspondance. Certains cours se font en groupe, les professeurs t'expliqueront tout cela.
- L'heure vie de classe est une heure que ton professeur principal utilisera régulièrement dans l'année pour discuter avec ta classe de votre scolarité, des soucis et des questions que vous pouvez avoir. Il pourra aussi vous donner diverses informations...



La permanence

La permanence est une heure de ton emploi du temps pendant laquelle tu n'as pas cours. Cette heure est très importante car elle te sert à t'avancer dans ton travail personnel : apprendre tes leçons, préparer tes devoirs... La permanence est surveillée par un assistant d'éducation. C'est un adulte important qui fait des études supérieures et qui peut donc t'aider si tu as des difficultés scolaires : il peut t'expliquer si tu ne comprends pas, te donner des conseils de travail...

Durant cette heure, tu peux aussi aller au CDI pour faire des recherches si tu as un exposé à faire, pour te renseigner sur les métiers, pour lire et



emprunter des livres...après l'accord de l'assistant d'éducation et du professeur documentaliste selon les places disponibles.

En permanence comme au CDI, tu dois être sérieux, ne pas bavarder, ne pas déranger les autres élèves comme en cours avec un professeur !

Pronote et l'Environnement Numérique de Travail



En début d'année, tu recevras des codes pour te connecter au logiciel PRONOTE : un code pour tes parents et un code pour toi.

PRONOTE est un outil très important pour ta scolarité. Tu peux suivre tes résultats scolaires, les devoirs, les changements d'emploi du temps....

Il est très important que tu consultes régulièrement PRONOTE ainsi que tes parents. Il faut avoir le réflexe PRONOTE.

Le Centre de Documentation et d'Information

Voici des personnes très importantes dans ta scolarité : Mme Lamant et M ZAVATTERO, les professeurs-documentalistes du collège. Ils travaillent au C.D.I, le Centre de Documentation et d'Information du collège.



Le CDI c'est un peu comme la BCD de ton école. Tu y trouves des tas de livres, et beaucoup d'informations sur tous les sujets sur lesquels tu travailles au collège. Il y a aussi des BD, des magazines et quelques ordinateurs (pour tes recherches).

Tu auras l'occasion de découvrir le C.D.I. lors des séances d'initiation à la recherche documentaire qui se dérouleront au cours de ton 1er trimestre.

Tu pourras venir au C.D.I. pendant tes heures de permanence, aux récréations ou avec ta classe. Veille à toujours regarder l'emploi du temps sur la porte pour savoir si les documentalistes peuvent t'accueillir. N'hésite pas leur demander de l'aide pour faire des recherches. Tu peux aussi emprunter des livres pour finir de travailler à la maison mais aussi pour lire et te distraire.... tout simplement.

Et évidemment, tu peux aussi venir au CDI pour ton orientation. Le CDI est ouvert tous les jours.

Je m'organise dans mon travail pour réussir ma 6ème!

1) Ton matériel



Dans ton cartable, tu dois toujours avoir : ton carnet de correspondance, ton cahier de texte, ta trousse avec tout le matériel nécessaire. En fonction des cours de la journée, tu dois apporter tes livres, tes classeurs ou cahiers.



Tu ne dois pas oublier ton matériel ! En cas d'oubli, le professeur le signalera par un mot dans le carnet de correspondance que tu devras montrer et faire signer à tes parents. Des oublis successifs peuvent entraîner une punition. Avoir tout ton matériel, c'est pouvoir travailler dans de bonnes conditions.



Ne surcharge pas ton sac d'affaires inutiles et **VERIFIE BIEN TON SAC CHAQUE SOIR AVANT DE TE COUCHER !!!**



Fais bien attention à tes affaires au cours de ta journée au collège. N'apporte aucun objet de valeur et ne laisse jamais ton cartable sans surveillance dans la cour de récréation pour éviter les vols !!!

2) Tes devoirs et leçons



Lorsque les professeurs te donneront tes devoirs, il faudra les noter correctement sur ton cahier de texte (date, matière...).

Avant de commencer tes exercices, relis bien ta leçon, cela t'aidera à bien comprendre. Révise bien tes leçons même si ton professeur ne te l'a pas demandé pour bien comprendre le prochain cours et ne pas être perdu !



Certains devoirs te seront donnés à l'avance. C'est donc à toi de t'organiser pour ne pas les faire au dernier moment. Par exemple : on est mardi et tu as un devoir pour vendredi. Tu peux le faire mercredi après-midi et ainsi jeudi soir tu n'auras que les devoirs de la journée à faire.



Tu ne dois pas oublier de faire tes devoirs car tu ne pourras pas progresser et tu risques d'être puni.

En cas d'absence, tu dois rattraper le travail qui a été fait en classe: tu peux recopier le cahier d'un camarade et te tenir informé des devoirs à faire.

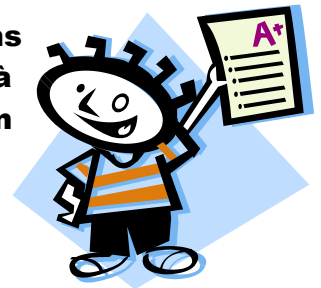
Le site PRONOTE est un outil primordial pour te tenir informé de l'avancée des cours, des devoirs...

Si tu n'as pas compris quelque chose, tu peux demander à ton professeur de te l'expliquer à ton retour en classe.

3) Mes évaluations ou devoirs surveillés



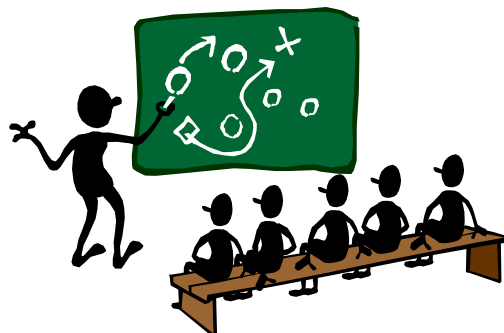
Dès que tu connais la date d'un contrôle, regarde dans ton cahier de texte ce que tu dois réviser. N'hésite pas à refaire des exercices pour t'entraîner. Tu peux demander à un surveillant ou assistant pédagogique de t'aider à réviser.



Le jour du contrôle, n'oublie pas ton matériel (feuilles, stylos, règles...). Un contrôle est souvent donné à l'avance par le professeur alors ne commence pas à le préparer la veille.

3) Devoirs faits

N'hésite pas à participer à devoirs faits proposée par les professeurs et les assistants pédagogiques du collège qui t'aideront à t'organiser et à trouver des méthodes pour travailler. En général, l'aide aux devoirs à lieu de 16h à 18h.



Petites informations pratiques...

1) Retards et absences :

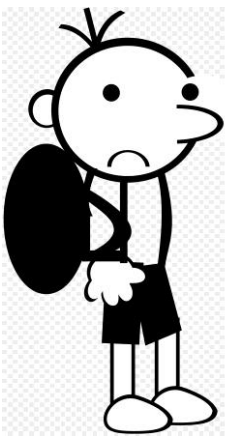
Si tu es en retard : tu dois aller au bureau de la vie scolaire pour que l'on te donne une autorisation pour entrer en cours. Fais attention car si tu as arrive trop souvent en retard au collège, tu seras mis en retenue ! Alors, règle bien ton réveil !



Lorsque tu es absent : ta famille doit téléphoner au collège le matin pour prévenir le service Vie Scolaire ou les CPE. A ton retour, tu dois te rendre au bureau de la Vie Scolaire ou au bureau de ton CPE avec ton carnet de correspondance. Ta famille doit avoir rempli et signé un « billet rose » justifiant ton absence. Cela est très important car toutes tes absences doivent être justifiées.

Si ta famille change d'adresse et de numéro de téléphone, il faut aussitôt aller voir le secrétariat du collège !

2) Si tu rencontres un problème



Voici les personnes qui peuvent t'aider au collège :

En cas de conflit avec un camarade : les CPE, les assistants d'éducation, ton professeur principal, l'adulte relais...

En cas de violence verbale ou physique : les CPE, les assistants d'éducation, ton professeur principal, tes professeurs, les délégués de ta classe.

En cas de problèmes scolaires : les professeurs et ton professeur principal, les CPE, les assistants d'éducation et assistants pédagogiques, le conseiller d'orientation.

En cas de problèmes familiaux : les CPE, l'assistante sociale, l'infirmière, ton professeur principal...

3) Information essentielle : pas de violence au collège !



La règle d'or : face à la violence, il ne faut ni répondre ni provoquer ! Si un camarade t'insulte et que tu lui réponds, vous serez tous les deux fautifs. Il faut aller prévenir un adulte même si cela n'est pas toujours facile mais crois-en notre expérience, le problème sera bien plus vite réglé.

4) Les rumeurs...



Tu as sûrement entendu quelques rumeurs sur le collège comme « tu vas avoir des menaces », « les 6^{ème} se font taper par les grands », « le collège est violent »... **N'écoute pas les rumeurs. Tu verras par toi-même qu'il n'y a pas de quoi s'inquiéter !**

5) Les délégués de classe !



Courant septembre, tu vas élire tes deux délégués de classe qui seront les représentants et les porte-parole de ta classe pour faire le lien avec les adultes. Tous les élèves peuvent être délégués alors n'hésite pas à te présenter !

Etre délégué ne s'invente pas. Alors, une fois élus, tous les délégués du collège ont une formation proposée par les CPE pour apprendre leur rôle. Ils seront présents aux 3 conseils de classe. Les délégués ont un rôle très important car ils peuvent expliquer les difficultés de certains élèves ou de la classe entière. Si tu as des problèmes, tu peux en parler à tes délégués.

C'est pour toutes ces raisons que l'élection des délégués est importante : les élèves choisissent les candidats les plus capables d'intervenir au nom de toute la classe.

Le self



Si tu es demi-pensionnaire, cela veut dire que tu manges au self. Tu trouveras le menu affiché dans le self et sur le site du collège.

Tous les midis, tu dois aller déposer ton cartable au casier et aller te ranger dans la cour. Pour que cela se passe bien et sans bousculade, les assistants d'éducation vont te demander de te ranger avec un camarade et d'être patient.

Quand viendra ton tour, tu présenteras ton badge pour prendre un plateau.

Il faut bien manger au self. Si tu manges mal ou trop peu, tu ne pourras pas suivre les cours correctement ! A table, tu pourras discuter avec tes camarades mais en respectant les autres ! Les déplacements sans autorisation, le chahut, jouer avec de la nourriture... sont interdits. Il faut aussi laisser le réfectoire propre. La cantine doit être un instant de détente.

Les casiers



Au collège, le cartable est souvent lourd. Pour préserver ton dos, il y a des casiers pour les élèves qui mangent à la cantine qui sont donnés en début d'année par les CPE. Il faudra acheter un cadenas.

Comment s'en servir ?

En arrivant le matin, tu déposes dans ton casier les cours et les livres de l'après-midi. Tu gardes dans ton cartable tous les cours que tu as le matin.

Le midi, tu mets ton cartable dans ton casier.

A la reprise de tes cours de l'après-midi, laisse dans ton casier les cours que tu as suivis le matin. En échange, prends ceux de l'après-midi. Pense à bien récupérer toutes tes affaires le soir. Tu ne dois rien laisser dans ton casier.

Le foyer socio-éducatif (FSE)

Le FSE est une association qui propose des projets pour les élèves et peut aider à les financer... Le FSE achète par exemple des ballons de foot en mousse pour jouer dans la cour pendant le temps de demi-pension.

Le FSE prend aussi en charge des clubs qui changent tous les ans en fonction de ce que les adultes du collège et les élèves ont envie de faire.

L'association sportive (AS)



L'association sportive c'est un peu les clubs sportifs du collège. Les professeurs d'EPS assurent ces activités. Tous les élèves peuvent s'inscrire à l'AS.

L'AS te propose différentes activités sportives le mercredi de 13h30 à 16h30 : basket-ball, rugby, tennis de table, piscine... Tu peux même participer à des championnats.

Ces activités peuvent changer d'une année sur l'autre.

L'ambiance est sympathique et tu peux ainsi découvrir de nouveaux sports. L'AS au collège fonctionne très bien. Il y a beaucoup d'élèves inscrits.